

## NOTICE TECHNIQUE CONQUET A FOND VIBRANT

REF : CVF0040

(à lire intégralement avant la première utilisation)

Conquet de réception de vendange, permettant la réception, le stockage, l'égouttage et la distribution régulée de vendange machine ou manuelle en évitant sa trituration

### MESSAGE A L'UTILISATEUR

Vous venez d'acquérir un élévateur AMOS INDUSTRIE et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée.

La présente notice d'instruction vous donnera les informations sur votre investissement et en particulier sur les règles à observer si vous voulez en obtenir toute satisfaction. Il est en effet indispensable de lire attentivement cette notice et d'en suivre scrupuleusement toutes les instructions.

### AMELIORATIONS

L'amélioration de nos produits est pour nous une préoccupation constante.

Nous nous réservons donc le droit de procéder sans préavis à toutes modifications ou améliorations sans que nous soyons tenus d'appliquer ces évolutions sur nos produits vendus précédemment..

# INSTRUCTION D'INSTALLATION ET DE MISE EN ROUTE

## • MANUTENTION

On peut manutentionner le conquêt par élinguage au moyen de 4 oreilles de manutention placées à l'intérieur de la trémie.

ou à défaut avec un chariot élévateur en se prenant sous les tubes longerons ; (fourches rallongées) **Δ ATTENTION ! :** Centrer la charge

## • MISE EN PLACE

- Placer sur sol stable et rigide, en s'assurant que l'auge vibrante se trouve à plus de 15 mm de tout autre élément fixe. Considérez également l'ouverture des portes, le dégagement des grilles de fond, l'espace nécessaire pour charger et reprendre en sortie porte.

**Δ ATTENTION ! :** EVITER ABSOLUMENT LE CONTACT DU VIBRANT EN FONCTIONNEMENT AVEC TOUTE AUTRE PARTIE INERTE : RISQUE DE CASSE NON COUVERTE PAR LA GARANTIE.

- Contrôler la disposition des pieds réglables (1) : fixation axiale ou transversale inter changez si besoin (voir plan ci-dessous) suivant vos contraintes.
- **Ajustez les pieds réglables pour que les 4 pieds appuient de la même force au sol, conquêt en position horizontale. Régler les 2 vis pour mettre la platine en parallèle du sol afin que la plaque isolée porte sur toute la surface.**
- Fixer au sol si besoin au moyen de 4 cales d'immobilisation rep 2 (vis non fournies), livrés à cet effet suivant le dessin ci-dessous :
- En cas de montage sur réhausse de châssis, de hauteur supérieure à 1m50, procéder à une immobilisation non rigide pour supprimer les risques de renversements (consulter usine)

## RACCORDEMENTS ET ESSAIS

- Raccorder le variateur électronique (4) au réseau électrique 380 V, 3PH + terre  
4 x 2.5mm<sup>2</sup> minimum avec les protections de ligne d'usage 16 A  
  - ☞ Les disjoncteurs différentiels de 30 mA peuvent déclencher en amont d'un variateur électronique, monter un 30 ma IT ou 30 mA
 NOTA: le boîtier de commande peut être déplacé de côté si nécessaire par simple démontage/remontage
- **Asservissement** : il est possible d'asservir le conquêt à une fonction de régulation aval (capteur de niveau, pilotage, etc..) permettant d'obtenir une régulation automatique et un flux continu. Se référer à la documentation du variateur ATV31 (ou autre) fournie avec l'appareil pour le raccordement
- Raccorder l'alimentation pneumatique au tableau de commande (5) Section 6/8 mm, air sec pression 6/8 bars.
- Raccorder éventuellement la ou les vidanges de l'auge par flexible en gravité  
  - ☞ Raccordement par flexible long souple, **MONTAGE RIGIDE INTERDIT, RISQUE DE CASSE**
- PROCÉDER AUX ESSAIS A VIDE :
- Démarrage à 50 HZ (ATV31 rep. 4), porte fermée, s'assurer que le mouvement vibratoire est libre, sans bruit anormal  
 Essayer dans la totalité du registre de réglage de fréquence (variateur), porte fermée et ouverte

## INSTRUCTIONS D'UTILISATION

## MISE EN ROUTE :

- Mettre en place les grilles de fond : rabattre la vis à œil, serrer, placer le déflecteur de mout (15) et bloquer les vis à œil
- fermer la porte par la commande manuelle (réglage de vitesse possible par le régulateur d'air)
- Fermer ou raccorder les vidanges
- Remplir le conquêt, se positionner
- Après égouttage suffisant, ouvrir la porte, et mettre en route la vibration.
- Ajuster éventuellement le débit au moyen du variateur de fréquence, et éventuellement de l'ouverture de la porte (position intermédiaire possible) mais dans ce cas, risque de colmatage, en particulier avec des vendanges entières

La vendange doit sortir régulièrement, à mesure que le conquêt se vide, la charge se réduisant, il est possible que l'amplitude vibratoire et le débit de sortie augmente

### ➤ Réglage de la puissance :

En cas de besoin, démonter les 4 carters de masselottes et régler éventuellement les masselottes par croisement relatif.

La superposition complète donne la puissance maximum

**Δ Attention !** Il faut impérativement régler les quatre jeux de masselottes sur la même position.

Δ **Attention !** pour une utilisation à 60 HZ, le réglage des masselottes ne doit pas dépasser 71%

**Δ Attention !** : Résonances possibles à certaines fréquences, éviter les fréquences concernées.

- En fin de cycle, refermer la porte pour éviter des projections pendant le vidage des bennes

NOTA : les portées n'étant pas propres entre 2 bennes, l'étanchéité n'est pas assurée totalement.

## INSTRUCTIONS DE NETTOYAGE

- S'assurer que le conquêt est entièrement vide, mettre en place la housse de protection de coffret électrique, ouvrir la porte et nettoyer au jet l'ensemble des parties souillées, en particulier le joint de trémie : soulever la jupe de protection et nettoyer l'intérieur

Il est possible de mettre en marche la vibration pour favoriser l'évacuation des déchets

- Nettoyage des grilles : démonter les 2 écrous de serrage, dégager les tirants et sortir la grille, nettoyer et remonter en plaçant l'étanchéité. Serrer les 2 vis très modérément, jusqu'à blocage de la bavette d'étanchéité et rabattre celle-ci sous la grille (pour contenance liquide).
- **ATTENTION!** : Ne pas utiliser de machine à pression directement sur les organes électriques et pneumatiques, protéger l'armoire électrique et le distributeur pneumatique avec la housse

- Contrôler la nature des produits nettoyants utilisés, puis vérifier leur compatibilité avec le joint PVC en particulier.

- La garantie ne concerne pas les détériorations chimiques éventuelles qui pourraient être causées par un mauvais choix de nettoyant

## INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE

- Contrôler périodiquement le serrage du joint trémie/vibrant **EN PARTICULIER AU TERME DE QUELQUES JOURS D'UTILISATION**. Contrôler toute absence de perforation ou de déchirure.
  - Contrôler l'état des 4 ressorts de compression arrière des grilles, procéder éventuellement à leur serrage (= gonflement, réglage de l'espace de maintien de la grille.)
  - Contrôler l'état des amortisseurs caoutchoucs, et du joint de porte.
  - Maintenir l'ensemble en état de propreté.
  - Ne pas percer ou tronçonner l'auge (risque de casse).
- ☞ Ne pas souder l'auge. En cas de nécessité exceptionnelle, toujours fixer la pince de masse sur l'auge et non sur le châssis, risque de détériorations électriques graves.
- ☞ Ne pas charger l'auge par des éléments fixes (risque de casse et de modification du comportement vibratoire).
- S'assurer régulièrement du serrage des différents éléments de fixation.

## **OPERATIONS D'HIVERNAGE**

- Procéder à un nettoyage complet.
- Contrôler l'état des amortisseurs caoutchoucs, du joint de trémie et du joint de porte. Vérifier l'étanchéité des joints et de la porte.
- Huiler les tiges de vérin et les rentrer
- Laisser la passage sur son support, démonter les grilles
- Contrôler l'état des 4 ressorts de compression des grilles (serrage = gonflement, réglage de l'espace de maintien de la grille). Les desserrer le temps de l'hivernage. Penser à les resserrer à la remise en route
- Assurer un graissage léger des graisseurs des 2 moteurs à balourds.
- Graisser le crantage du distributeur pour éviter son grippage
- Vérifier qu'aucune amorce de rupture n'est intervenue dans la structure suite à un accident.
- Commander les pièces défectueuses pour remise en état sans attendre le redémarrage

PS : les notices technique et d'entretien des moteurs peuvent vous être fournis sur simple demande

## ANNEXE 1

### ETALONNAGE CONQUET

- En cas d'étalonnage pour pesage métrologique, il faut impérativement répartir la masse sur la structure pour éviter un risque de détérioration de celle-ci.

**△ Attention ! RISQUES DE DETRIORATION GRAVE**

- Sur demande AMOS INDUSTRIE peut fournir un cadre à poser sur le conquêt, permettant de charger les masses étalon nécessaires.
- Pour toutes autres solutions, veuillez au préalable vous référer et contacter l'usine.

**ANNEXE 2**



## PROCEDURE DE REMPLACEMENT DU JOINT TREMIE / AUGÉ

Démonter les couvre joint, les repérer pour ne pas les inter-changer au remontage

Nettoyer les portées, enlever les restes de silicone

Remonter les couvre joint dans leur position d'origine

Engager le nouveau joint, jupe descendante, en positionnant la soudure sous la vis centrale de la face sortie, le positionner dans la gorge des couvre joint des faces AV et AR et amorcer un serrage

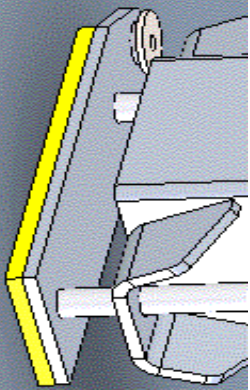
Positionner le joint dans les gorges longitudinales et serrer en particulier les 3° boulons de chaque côté

Procéder au siliconnage des lèvres des faces AV/AR en insistant sur les angles, en desserrant le vis si nécessaire, bloquer

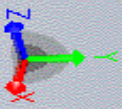
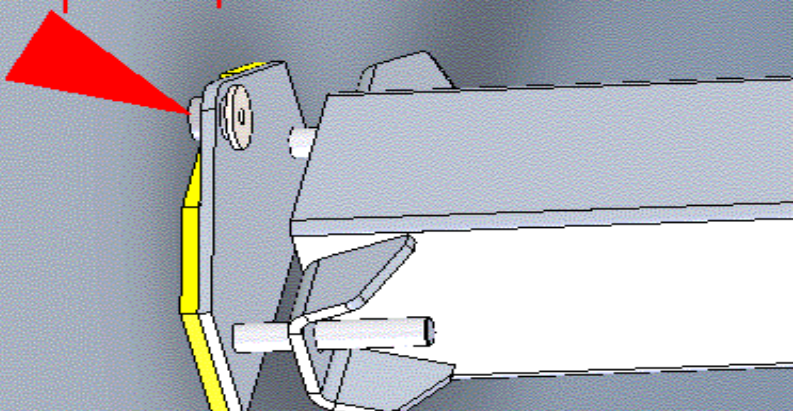
S'assurer que les angles sont bien serrés par le couvre-joint sans que ceux-ci risquent de blesser le joint

Procéder de façon identique pour les faces longitudinales en desserrant si nécessaire pour faire pénétrer le silicone ;





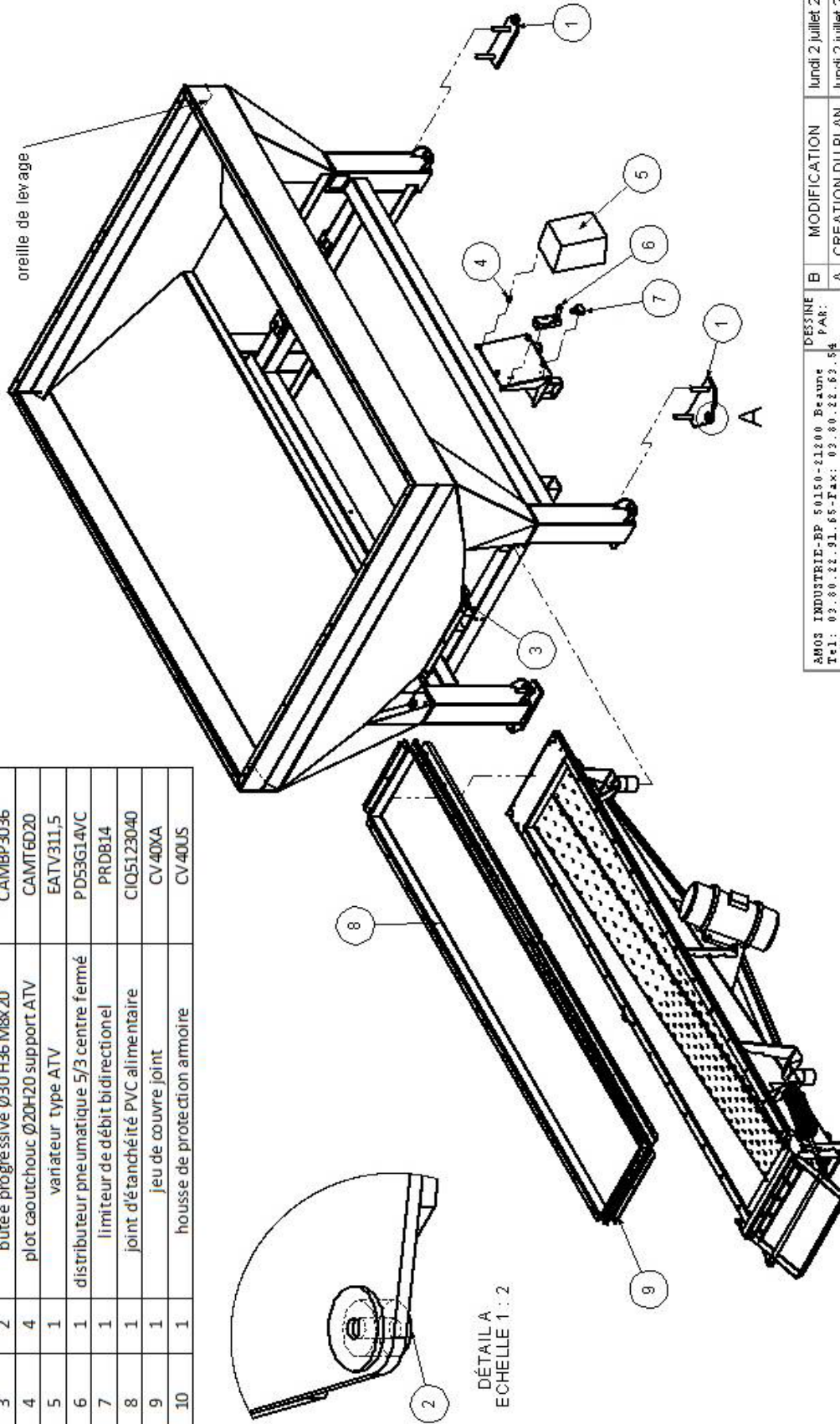
IMMOBILISATION ANTI DEPLACEMENT  
CALE P.E. + RONDELLE A SPITTER AU SOL  
LA PLATINE NE DOIT RESTER LIBRE





# NOMENCLATURE GENERALE

N° ARTICLE	QTE	DESCRIPTION	CODE FOURNISSEUR
1	4	pied réglable	N2PFA
2	4	calles d'immobilisation	N2PFA
3	2	butée progressive Ø30 H36 M8x20	CAMB3036
4	4	plot caoutchouc Ø20H20 support ATV	CAMT6D20
5	1	variateur type ATV	EATV311,5
6	1	distributeur pneumatique 5/3 centre fermé	PD53G14VC
7	1	limiteur de débit bidirectionnel	PRDB14
8	1	joint d'étanchéité PVC alimentaire	CI05123040
9	1	jeu de couvre joint	CV40XA
10	1	housse de protection armoire	CV40US



AMOS INDUSTRIE-BP 50150-21200 Beaune Tel: 03.80.22.91.65-Fax: 03.80.22.63.54	DESSIN	B	MODIFICATION	lundi 2 juillet 2012
	PAR:	A	CREATION DU PLAN	lundi 2 juillet 2012
CV40-conquet 2012 éclaté				
Client : CV40-conquet 2012 éclaté				Ech. : 1:20



REPUBLIQUE FRANÇAISE - LE BUREAU NATIONAL DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE



CAHAJET / REMORQUE

## ATTESTATION MATIERE MATERIAL CERTIFICATE

APT le 24.06.2015

Client / Customer	AMOS INDUSTRIE
Désignation client / Customer's designation	/
Désignation Progress / Progress's designation	BS Profil 3587 LF 7026
Réf. Elastomère silicone / Silicone rubber number	EQ240L
N° de commande client / Customer's order number	AT/003376/A
N° de fabrication / Manufacturing number	114375/1

Nous déclarons que les matériaux entrant dans la composition du mélange cité ci-dessus en référence, sont conformes aux réglementations suivantes :

*We declare that the supplies defined above comply with the following regulations :*

- **Gommes de base / pure gum :**
  - FDA CFR 21 §177.2600 « rubber articles »
  - BfR XV « silicones »
- **Colorants / dyes :** .....présents dans la composition  YES /  NO
  - FDA CFR 21 §177.2600 « rubber articles »
  - BfR XV « silicones »
- **Auxiliaires / Auxiliary :** .....présents dans la composition  YES /  NO
  - FDA CFR 21 (according to relevant paragraph)
  - BfR (according to relevant paragraph)

Service Qualité / Laboratoire

Cette déclaration est valide à la date de l'émission du Profil. Elle devra être renouvelée de temps en temps et la conformité n'est qu'un prérequis à un plan qualité (changements de matière, modification de la réglementation avant livraison). En outre, les informations contenues dans ce document sont contraignantes. De bonne foi, Progress se réserve et expose ses sources d'informations disponibles au moment de leur publication. Néanmoins, nous sommes prêts à discuter les conditions d'utilisation de nos produits et/ou pour d'autres données, informations ou documents qui seraient d'efficacité pour nos clients. Progress ne peut garantir l'absence de défauts de nos produits ou l'absence de dommages causés par nos produits. Progress ne peut garantir l'absence de défauts de nos produits ou l'absence de dommages causés par nos produits. Progress ne peut garantir l'absence de défauts de nos produits ou l'absence de dommages causés par nos produits. Progress ne peut garantir l'absence de défauts de nos produits ou l'absence de dommages causés par nos produits.

This declaration is valid on the date of delivery of the Product. It must be renewed whenever compliance is in doubt or in longer interval (change of material or change in regulations before delivery). The information contained in this document are given in good faith by Progress based on sources of information available at the time of publication. However, about the quality and reliability of one of our products are beyond our control. Our information does not reflect confidence in products that our clients to ensure that the Product is not affected by their specific applications and related regulations applicable to their applications. Progress does not accept any or implied warranty concerning the reliability of our products for a particular purpose. Progress disclaims any liability for consequential damages. (http://www.progress-silicones.fr)

PROGRESS - ZI des Bourguignons - 84400 APT - France - Tél : 04 90 74 13 70 - Fax : 04 90 74 52 53  
E-mail : [info@progress-silicones.fr](mailto:info@progress-silicones.fr) - Site internet : [www.progress-silicones.fr](http://www.progress-silicones.fr)

S.A.S au capital de 730 440€ - RC: 85 13 416 - NRI:1 333 722 120 000 12  
APE 2219 Z - CODE OTAN FR782 - N° ID : FR 96 333 722 320

## **CERTIFICAT D'ALIMENTARITE / FOODSTUFF CONTACT CERTIFICATE**

Produit / Produit : Feuille NA (NBR blanc) / Shooting NA (white NBR)

Nous confirmons par la présente que le produit référencé ci-dessus, et étant le caoutchouc 9246 reporté aux exigences des règlements européens 1435/2004 & 2023/2006 concernant les matériaux destinés à entrer en contact avec des produits alimentaires. L'article 6 du règlement 1831/2003 prévoit que des mesures plus restrictives peuvent être prises par chaque pays membre. Vous trouverez ci-dessous le détail de ce que nous certifions au niveau de chaque pays.

**France** : Conforme à la législation applicable aux matériaux en caoutchouc destinés au contact alimentaire, article du 9 novembre 1994 catégorie D, pour les liquides alimentaires, aqueux, acides, alcooliques jusqu'à 95% et gras, Rapport d'essais IANESCO N° 12/01804 & 12/01805 du 14/02/2012 (Institut Français de Polymère)

**Allemagne** : Conforme à la Recommandation XXI catégorie 2, Matières premières à base de CR/Naturel et Synthétique. Migration-Rapport d'essais Str H1164691-06-Bg & H1164700-06-Bg du 19/06/2006

**Etats Unis** : Conforme au FDA CFR 21 § 177.2600 (e) et (f). Articles en caoutchouc destinés à une utilisation recetée. Rapport d'essais IANESCO N° 12/01800 du 14/02/2012. Essai d'extraction dans l'eau distillée et l'hexane.

À toutes fins utiles, nous confirmons de plus que ce produit ne contient aucun phtalate ni de bisphénol A.

*We confirm by the present that the here mentioned product, use of rubber materials 9246, meets the requirements of the European regulations 1435/2004 & 2023/2006 concerning materials and articles intended to come into contact with food. This article 6 of the regulation 1831/2003 provides for that more restrictive measures can be implemented by every member country. You will find below the detail of what we certify at the level of every country.*

**France** : Contact with food : aqueous, acids, alcoholic till 95% and fatty food liquids according category D regulation dated 09/11/94 - Test report IANESCO n° 12/01804 & 12/01805 dated 20/12/12 Institut Français de Polymère

**Germany** : Conform to Category 2 Recommendation XXI, Composites based on natural and synthetic rubber. Migration - Test Report H1164691-06-Bg & H1164700-06-Bg dated 2006/06/19.

**United States** : Conform to FDA CFR 21 § 177.2600 (e) and (f). Rubber articles intended for recycled use - Test report IANESCO N° 12/01800 dated 20/12/2012, Extraction test in distilled water and hexane.

For information, we confirm furthermore that this product contains no phthalate and no bisphenol A.



## NSF Product and Service Listings

These NSF Official Listings are current as of Thursday, June 09, 2016 at 12:15 a.m. Eastern Time. Please [contact NSF International](#) to confirm the status of an listing, report errors, or make suggestions.

Alert: NSF is concerned about fraudulent downloading and manipulation of website text. Always confirm this information by clicking on the below link for the most accurate information: <http://info.nsf.org/Certified/food/Listings.asp?Standard=051&Company=C0004965&>

# NSF/ANSI 51 Food Equipment Materials

### Würth France SA

Rue Georges Besse  
Z.I. Ouest - BP 40013  
F-67158 Erstein Cedex  
France  
[33 3 88 64 60 85](tel:33388646085)

Facility : # 1 Germany

Trade Designation	Color	Type of Food	Maximum Temperature of Use in °F
<b>Cartridges of Sealant for Food Zone</b>			
Silicone Alimentaire Blanc	White	All food contact types	356°
SILICONE ALIMENTAIRE	Translucent	All food contact types	356°

Number of matching Manufacturers is 1  
Number of matching Products is 2  
Processing time was 0 seconds